



Cadre de suivi pour l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux 2013-2014 - version préliminaire

DIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU
PROGRAMME ONU-REDD

25-28 juin 2013

Lombok, Indonésie

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net ou www.unredd.org.

Cadre de suivi pour l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux 2013-2014 – version préliminaire

Résultat 1 : Les pays REDD+ disposent des capacités et des systèmes nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de la MRV et de la surveillance

Résultat (2013-2014)	Indicateurs	Situation initiale	Cible	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	<p>Nombre de pays ayant amélioré leurs mécanismes institutionnels afin de s'acquitter des fonctions de surveillance ainsi que de mesure, notification et vérification pour la REDD+. Les institutions nationales disposent notamment des capacités et des données nécessaires pour satisfaire aux exigences de notification de la CNUCC s'agissant de la REDD+.</p>	<p>12 à 13 pays commencent à définir des méthodes de surveillance globale, et presque tous les pays REDD+ disposent d'un socle de capacités et d'information à différents niveaux.</p>	<p>À l'horizon 2014, tous les pays REDD+ bénéficiant d'un appui du Programme ONU-REDD se sont employés à consolider leurs mécanismes institutionnels afin de garantir l'exécution des fonctions de surveillance et de MRV pour la REDD+, et ont enrichi de façon tangible leur socle de capacités et d'information.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations des résultats du Programme ONU-REDD • Rapports d'étape sur les stratégies nationales de REDD+ • Évaluations de la formation à la surveillance et du partage des connaissances par le personnel institutionnel • Évaluations des démarches nationales de surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> • Le degré et le nombre d'expertises internationales ne sont pas suffisants (risque moyen) • L'expertise internationale ne parvient pas à s'accorder avec les méthodes et le cadre de surveillance (risque moyen) • Les pays n'intègrent pas suffisamment la surveillance de la REDD+ dans un contexte de développement plus large (risque moyen à élevé) • Les méthodes et les stratégies de surveillance sont trop éloignées des besoins des processus d'élaboration politique, et/ou ces processus ne parviennent pas à prendre en compte les données et les connaissances 	

					issues de la surveillance de la REDD+ (risque élevé)	
--	--	--	--	--	--	--

Cadre de suivi pour l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux 2013-2014 – version préliminaire

Réalisations	Indicateurs (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et limités dans le Temps)	Situation initiale (en 2012)	Cible d'ici fin 2014	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
Réalisation 1.1 : Les activités, outils et méthodes pour la MRV et la surveillance sont conçus au niveau national	Nombre de pays de l'ONU-REDD bénéficiant d'une formation et d'un appui à la conception, au partage et à l'utilisation des outils et des méthodes permettant de mettre au point un SNSF et la MRV correspondante.	13 pays ont renforcé leurs capacités à différents niveaux grâce à la formation dispensée en vue de bâtir un SNSF et de mettre en œuvre la MRV.	À l'horizon 2014, 17 pays de l'ONU-REDD et 20 pays partenaires de l'ONU-REDD ayant reçu un appui technique, de la part du Programme ONU-REDD et des partenaires, afin de concevoir les outils, méthodes et recommandations adéquats pour la surveillance de la REDD+, ont accru leur capacité à mettre en œuvre leur propre système de MRV	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation de la capacité des pays en matière de MRV et les besoins/lacunes subsistant • Rapports et documents techniques issus de la formation • Ateliers • Site Internet • Recueil d'ensemble de données • Recueil d'analyses 	<ul style="list-style-type: none"> • Le degré élevé de renouvellement des membres du personnel formé au niveau du pays entraîne une déperdition de la mémoire institutionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Le pays dispose de ressources humaines suffisantes pour que l'appui soit bénéfique.
Réalisation 1.2 : Élargissement des capacités nationales pour la mise en œuvre des fonctions de surveillance et de MRV.	Nombre de pays de l'ONU-REDD et d'administrations témoignant de capacités élargies d'innovation afin de satisfaire aux exigences de la CNUCC concernant la définition d'un SNSF, les problématiques de la MRV et l'inventaire des GES.	12 pays membres de l'ONU-REDD ont reçu un appui pour se former aux SNSF et à la MRV de la REDD+ (dont l'inventaire national des GES) et l'ensemble des pays ont rédigé au moins une communication nationale, comprenant un inventaire des GES	À l'horizon 2014, 22 pays au total auront assimilé le savoir et les compétences acquis au cours des activités du Programme ONU-REDD et relatifs aux différents aspects des problématiques de SNSF et de MRV (dont l'inventaire des GES). On peut citer : l'aide au recueil de données, l'analyse des inventaires forestiers et des méthodes de surveillance, aux plans d'action de	<ul style="list-style-type: none"> • Communications nationales et rapports d'étape bisannuels (dont un inventaire des GES), présentés à la CNUCC ; • Rapports, plans et documents nationaux (l'ensemble devant être produits par l'intermédiaire des processus et des mécanismes institutionnels impulsés par les pays) 	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction de l'efficacité des mécanismes institutionnels, le travail d'inventaire des GES propre à la REDD+ peut ne pas être couplé aux travaux globaux d'inventaire des GES menés dans le pays • Le degré élevé de renouvellement des membres du personnel formé au niveau du pays entraîne une déperdition de la mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources humaines nationales sont suffisantes pour mettre en évidence les compétences acquises en concevant leurs propres outils de MRV.

Cadre de suivi pour l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux 2013-2014 – version préliminaire

			MRV et à l'élaboration du SNSF.		institutionnelle	
--	--	--	---------------------------------	--	------------------	--

Résultat 2 : Des systèmes de gouvernance nationale convaincants et ouverts à tous sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+

Résultat (2013-2014)	Indicateurs	Situation initiale	Cible	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Pourcentage des stratégies, feuilles de route et documents de phase 2 de la REDD+ dont l'élaboration a été ouverte à tous et ayant proposé de solides dispositifs juridiques, institutionnels et fiduciaires ¹ .	Le Programme ONU-REDD n'a participé activement qu'à l'élaboration de deux propositions de phase 2 (celles du Viet Nam et de la RDC), et la fiabilité des sections consacrées à la gouvernance dans les stratégies nationales de REDD+ n'a pas été appréciée de façon systématique. ²	À l'horizon 2014, 50% des stratégies, feuilles de route et documents de phase 2 appuyés par le Programme ONU-REDD sont censés être convaincants sur le sujet de la gouvernance et ont été élaborés de façon participative	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations externes des stratégies, feuilles de route et documents de phase 2 de la REDD+, quand ils existent • Évaluation par le Programme ONU-REDD de ces documents • Enquête d'opinion auprès des parties prenantes quant à la dimension participative du processus d'élaboration de la stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques : au cours de la mise en œuvre des orientations politiques, priorité est donnée à l'efficacité et à l'efficacité au détriment d'une gestion équitable des mesures et orientations de la REDD+ (garanties) • Sociaux : la conception des orientations politiques de la REDD+ subit l'influence des acteurs puissants en présence ; les cadres institutionnels s'appuient sur des portes drapeaux plutôt que sur des processus structurels • Opérationnels : la phase 1 du processus de préparation prend plus de temps que prévu 	

¹ Conformément au cadre directeur des principes et critères sociaux et environnementaux (PCSE) de l'ONU-REDD, adoptés par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Concernant les dispositions fiduciaires, les outils d'évaluation comprennent l'approche harmonisée de l'UNDG des transferts de fonds et le prochain outil d'évaluation fiduciaire du FASM, ainsi que d'autres références telles que la méthodologie PEFA (dépenses publiques et responsabilités financières).

² Nous saurions gré aux membres de notre Conseil d'orientation de nous transmettre toute information à ce sujet.

Réalisations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (en 2012)	Cible d'ici fin 2014	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
<p>Réalisation 2.1 : Des systèmes convaincants, inclusifs et placés sous le contrôle des pays, permettant l'analyse, l'évaluation et la prise en compte des enjeux de la gouvernance ainsi que le recueil et le partage des données sur la gouvernance</p>	<p>a. Nombre de pays de l'ONU-REDD qui ont entrepris une évaluation participative de la gouvernance (EPG) – livrant les analyses à partir desquelles seront abordés les enjeux de la gouvernance – ou fournissent et mettent à jour de façon systématique les données de gouvernance relatives à la REDD+, et ont intégré les recommandations concernant la gouvernance dans les processus de planification de la REDD+.</p> <p>b. Nombre de pays où l'EPG est prise en compte dans les volets correspondants du système national d'information sur les garanties.</p> <p>c. Nombre de pays qui se sont préparés à l'EPG à partir d'analyses initiales</p>	<p>a. L'EPG pour la REDD+ est d'abord pilotée par 4 pays partenaires de l'ONU-REDD. La plupart des autres pays de l'ONU-REDD ne disposent pas d'un plan cohérent permettant de traiter les questions de gouvernance relatives à leur stratégie de REDD+, et ne recueillent et diffusent que trop rarement les données sur la gouvernance, et pas de façon régulière.</p> <p>b. Parmi ces pays, aucun n'a à ce jour intégré les résultats au système d'information sur les garanties</p> <p>c. Une certaine défiance existe souvent à l'encontre des données sur la gouvernance produites par les acteurs gouvernementaux et communiquées à la société civile et aux communautés locales, et inversement.</p> <p>Actuellement, les systèmes nationaux d'information sur les garanties sont peu aboutis, voire inexistants, et les données sur la gouvernance</p>	<p>a. Les 4 pays responsables de l'EPG pour la REDD+ ont formulé et intégré des recommandations sur la gouvernance</p> <p>b. 4 pays ont pris en compte l'EPG dans les volets correspondants du SIG national</p> <p>c. Au moins 3 nouvelles EPG sont lancées.</p>	<p>a. Documents nationaux de planification</p> <p>b. Système national d'information sur les garanties / rapports</p> <p>a-d. Stratégies, politiques et plans d'action nationaux de REDD+</p> <p>a-d. Documents nationaux du Programme ONU-REDD (ainsi que les autres plans appuyés par l'ONU-REDD et détaillant les activités nationales)</p> <p>a-d. Matériel de campagne des ONG faisant écho aux résultats des EPG</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La volonté politique fait défaut au niveau national pour entreprendre une réforme de la gouvernance qui ouvrirait sur la perspective d'une réelle mise en œuvre de la REDD+. • La défiance qui existe entre d'un côté les acteurs de la société civile et les communautés locales et de l'autre, les acteurs gouvernementaux, compromet la collaboration • Les acteurs de la société civile et les communautés locales ressentent un "épuisement participatif" qui altère leur volonté initiale de s'inscrire dans le processus d'EPG. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays sont suffisamment déterminés à engager une réforme de la gouvernance pour participer pleinement à l'analyse et à l'EPG dans le cadre de la REDD+, et pour lancer les réformes nécessaires. • Les compétences existent ou peuvent être acquises au niveau national afin d'analyser les enjeux de la gouvernance et d'y répondre pendant la période considérée. • Lorsque les données sur la gouvernance procèdent d'une détermination commune des priorités et de la méthodologie, associée à une longue phase de contrôle de leur validité, elles sont perçues comme plus convaincantes et plus crédibles que des résultats qu'on se contente de présenter aux parties prenantes intéressées.

		susceptibles d'être prises en compte sont rares				<ul style="list-style-type: none"> Le fait de s'impliquer dans le processus d'analyse de la situation de gouvernance et de formuler des recommandations en vue d'une réforme, tout en étayant cette démarche avec des données, favorise une appropriation par les parties prenantes intéressées, dans la perspective d'un suivi ultérieur
Réalisation 2.2 : Renforcement de la mise en œuvre nationale de la préparation à la REDD+ grâce à l'appui du Programme national.. ³	<p>a. % de pays dotés d'un Programme national ou bénéficiaires d'un appui ciblé, ayant fait une demande d'adossement politique et technique qui a bel et bien été satisfaite.</p> <p>b. % de pays dépourvus de Programme national ou d'appui ciblé recevant un premier appui (= au moins une mission technique ou de conseil).</p>	<p>a. Près de 60% de pays ayant demandé une assistance l'ont reçue par l'intermédiaire de l'ONU-REDD local ou de missions conjointes.</p> <p>b. 70% des pays partenaires de la REDD+ dépourvus de Programme national ont bénéficié d'au moins une mission technique ou de conseil de l'ONU-REDD.</p>	<p>a. 80% des pays ayant demandé une assistance la reçoivent effectivement</p> <p>80% des pays sans Programme national accueillent au moins une mission technique ou de conseil</p>	<p>a. Rapports sur l'appui ciblé dans le cadre du SNA</p> <p>b. Comptes-rendus de mission</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'exécution infléchi par des facteurs externes, tels que des changements politiques, ou à la suite du processus de négociation de la CNUCC 	<ul style="list-style-type: none"> Les compétences existent ou peuvent être approfondies pour poursuivre les plans de travail du Programme national
Réalisation 2.3 : Les cadres juridiques relatifs aux forêts sont analysés et consolidés afin de mettre en œuvre les programmes et stratégies de REDD+	<p>a. Nombre de pays de l'ONU-REDD ayant évalué leurs cadres juridiques relatifs aux forêts et aux terres afin de mettre en</p>	<p>a. 5 pays ont reçu des conseils juridiques et un appui législatif ciblé de l'ONU-REDD pour la mise en œuvre des</p>	<p>a. À l'horizon 2014, au moins 8 pays ont pris les mesures nécessaires pour analyser et consolider</p>	<p>a. Comptes-rendus de mise en œuvre,</p> <p>b. Accords conclus par les pays</p> <p>c. Réformes juridiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des obstacles politiques empêchent les réformes juridiques 	<ul style="list-style-type: none"> Les cadres juridiques nationaux sont suffisamment transparents pour être analysés

³ D'après le budget et le plan de travail 2013-2014 du PG pour le SNA, cela comprend des services de conseils techniques et d'orientation afin d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des Programmes nationaux ; des services de conseil destinés aux pays partenaires de l'ONU-REDD entamant un processus de préparation (tels que la mise au point de feuilles de route pour la préparation à la REDD), des fonctions d'assurance qualité pour les Programmes nationaux et l'appui ciblé, ainsi qu'une facilitation du partage des connaissances et du dialogue régional Sud-Sud entre les pays de l'ONU-REDD.

Cadre de suivi pour l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux 2013-2014 – version préliminaire

au niveau national	œuvre les programmes et stratégies de REDD+. b. Nombre de pays de l'ONU-REDD entreprenant des réformes juridiques pour la mise en œuvre de la REDD	programmes et stratégies de la REDD+ dans le pays, mais n'ont pas pris les mesures pour analyser ou consolider les cadres juridiques. b. Les pays de l'ONU-REDD en sont aux prémices des réformes juridiques	les cadres juridiques pour la mise en œuvre des programmes et stratégies de la REDD+ localement b. Au moins 3 pays ont entrepris les réformes juridiques nécessaires pour la mise en œuvre de la REDD	adoptées		<ul style="list-style-type: none"> Il existe une volonté politique de procéder à l'analyse et au changement législatif nécessaires
Réalisation 2.4 : Les capacités nationales sont renforcées en vue des paiements axés sur la performance et dans l'optique de systèmes de partage des avantages ouverts à tous (SPA).	a. Nombre de pays ONU-REDD dotés de structures financières adaptées et bien définies (plans nationaux de REDD+ ou autres mécanismes) afin de gérer les financements de la REDD+ conformément aux priorités de la stratégie de REDD+ et aux normes internationales b. Nombre de pays ayant défini des systèmes de partage des avantages (prévoyant notamment des incitations positives non monétaires) conformes aux critères ONU-REDD (équité, transparence, processus ouvert à tous, mécanisme de réclamation).	a. Deux pays ONU-REDD (le Viet Nam et la RDC) sont en phase de conception d'une architecture financière nationale. b. Si des travaux ont été menés pour élaborer un système de partage des avantages et bien que certains systèmes existants puissent être adaptés (en Équateur, au Viet Nam, au Costa Rica, au Mexique, en Indonésie, en RDC), aucun pays ONU-REDD ne dispose d'un SPA national pour la REDD+ finalisé ou en test.	a. Au moins 5 pays possèdent des structures financières bien définies leur permettant de recevoir et gérer le financement de la REDD+ b. Au moins 5 pays possèdent des systèmes de partage des avantages pour la distribution des financements de REDD+.	a-b. Stratégies nationales de REDD+, plans d'action ou autres mesures gouvernementales établissant et définissant une structure financière ou un système de partage des avantages pour le financement pour la REDD+.	<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de gestion financière dans les pays ne sont pas suffisamment solides, souples ou transparents pour permettre l'élaboration d'un système de paiement acceptable et conforme aux normes internationales Des semblables contraintes existent pour l'élaboration d'un SPA effectif 	Les stratégies de REDD+ progresseront suffisamment pour que démarre la définition détaillée d'un SPA
Réalisation 2.5 : Les politiques et mesures applicables à la gestion durable des forêts sont identifiées et promues au niveau national.	Nombre de pays ONU-REDD mettant en œuvre et promouvant de meilleures pratiques de gestion durable des forêts dans le contexte de la recherche de solutions pour l'atténuation et	Si certains travaux ont d'ores et déjà été lancés, aucun pays du Programme ONU-REDD n'a mis en œuvre la GDF dans le contexte de la REDD+.	D'ici 2014, 3 pays auront mis en œuvre valorisé de meilleures pratiques de gestion durable des forêts dans le contexte de la recherche de solutions pour	<ul style="list-style-type: none"> De nouvelles mesures gouvernementales ou pratiques des autorités et de la société civile sont prises pour promouvoir la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> L'existence d'incitations économiques concurrentes, notamment sur les marchés externes, menace la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> Les agences d'État compétentes possèdent les capacités de promulguer et de mettre en œuvre la politique de GDF

Cadre de suivi pour l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux 2013-2014 – version préliminaire

	l'adaptation.		l'atténuation et l'adaptation, ainsi que des synergies entre la REDD+ et la FLEGT.	durable des forêts • Rapport intermédiaire sur la mise en œuvre des directives volontaires.	durable des forêts	
Réalisation 2.6 : Les risques de corruption dans la REDD+ sont évalués et prévenus	a. Nombre de pays ONU-REDD finalisant des évaluations des risques de corruption et des analyses politiques de l'économie, et des plans de renforcement des capacités pour atténuer les risques b. Nombre de pays intégrant les résultats des évaluations des risques et des renforcements des capacités dans leurs stratégies nationales de REDD+, dans leurs feuilles de route ou dans leurs Programmes nationaux ONU-REDD.	a. Huit pays ONU-REDD ont lancé des évaluations des risques de corruption dans le cadre de leur EPG ou de l'appui ciblé spécifique, et un pays (Viet Nam) a élaboré une proposition pour lutter contre la corruption dans sa proposition de phase 2 ; b. Aucun pays n'a intégré la lutte contre la corruption dans son document de Programme national ONU-REDD.	a. Douze pays finalisent leurs évaluations des risques de corruption et leurs plans de renforcement des capacités b. Le même nombre de pays que dans la rubrique (a.) intègre des plans d'évaluations des risques de corruption et de renforcement des capacités dans leurs activités de préparation.	a. Rapport d'évaluation des risques de corruption a. Plans de renforcement des capacités b. Stratégies nationales de REDD+ b. Documents Programme national ONU-REDD	• De puissants intérêts influencent l'issue des évaluations ou minimisent la portée ou l'ampleur des actions proposées	• Des partenariats durables peuvent être encouragés entre les équipes nationales de REDD+, les organisations de la société civile et les institutions anti-corruption afin de poursuivre ces efforts
Réalisation 2.7 : Renforcement des capacités des institutions en matière de régime foncier des terres (afin de lutter aussi contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts)	Nombre de pays ONU-REDD portent au niveau défini/convenu leurs capacités de gouvernance sur le régime foncier des terres.	Le renforcement des capacités pour la gouvernance du régime foncier des terres commence à peine dans les pays ONU-REDD.	D'ici 2014, 3 pays ont porté au niveau défini/convenu leur capacité de gouvernance du régime foncier des terres.	• PV des réunions de promotion des lignes directrices et des documents. • Orientations nationales • Plans de travail nationaux et comptes-rendus de réunions	• Opposition de puissants intérêts à la réforme du régime foncier des terres	• Capacités et volonté politique en faveur d'une réforme du régime foncier des terres
Réalisation 2.8 : Les stratégies de REDD+ sont favorables à l'égalité des sexes et les femmes participent effectivement aux systèmes nationaux de REDD+.	a. Nombre de pays intégrant des activités promouvant la participation effective et les décisions des femmes dans leurs Programmes	a. Environ 2 à 4 pays ont entrepris d'importantes activités avec l'appui de l'ONU-REDD afin de renforcer la participation effective	a. Au moins 6 pays, dont 2 pays recevant un appui ciblé, ont intégré les principes d'égalité des sexes et des activités	a-b. Stratégies nationales de REDD+ et plans d'action a-b. Plans de travail trimestriels et annuels ONU-REDD	• Dans de nombreux pays, il sera peut-être difficile de fournir des éléments probants • Résistance sociale à	• Existence d'une volonté politique de renforcement de l'égalité des sexes

	<p>nationaux ONU-REDD, leurs plans de travail, leurs stratégies nationales de REDD+ et les autres activités appuyées par ONU-REDD</p> <p>b. Nombre de pays employant des outils (analyses sexospécifiques, suivi et évaluation favorables à l'égalité, budgétisation tenant compte des disparités entre les sexes...) dans leurs Programmes nationaux ONU-REDD, plans de travail, stratégies nationales de REDD+ et autres activités appuyées par ONU-REDD</p>	<p>des femmes et leurs décisions dans les processus de préparation de la REDD+</p> <p>b. Rares sont les connaissances et les données probantes sur cette question dans la REDD+, mais elle suscite davantage d'intérêt que les années précédentes.</p>	<p>d'autonomisation des femmes dans leurs systèmes nationaux de REDD+ et les autres activités appuyées par l'ONU-REDD.</p> <p>b. 6 pays appliquent des outils d'analyse sexospécifique pour garantir que leur Programmes nationaux REDD et les autres activités appuyées par l'ONU-REDD prennent en compte les disparités entre les sexes.</p>	<p>a-b. Rapports semi-annuels et annuels ONU-REDD,</p> <p>a-b. Autres rapports et éléments de suivi, sites Internet et publications.</p> <p>b. Analyses sexospécifiques locales ou nationales pour la REDD+</p>	<p>l'égalité des sexes dans la participation et la prise de décision</p>	
--	---	---	---	--	--	--

Résultat 4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes prennent une part effective aux décisions et à l'élaboration de stratégies sur la REDD+, ainsi qu'à sa mise en œuvre, au niveau national et international

Résultat (2013-2014)	Indicateurs	Situation initiale	Cible	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Nombre de PA, communautés locales, OSC et autres organisations de parties prenantes participant aux décisions et à l'élaboration de stratégies sur la REDD+, ainsi qu'à sa mise en œuvre au niveau national et international.	La représentation nationale et internationale des organisations de PA, des OSC et des organisations de parties prenantes est mentionnée dans les DPN de X ⁴ pays du Programme ONU-REDD, et la mise en œuvre a débuté.	D'ici 2014, la représentation des PA et des organisations de la SC et de parties prenantes dans les instances nationales et internationales, ainsi que dans les processus décisionnels et l'élaboration des stratégies de la REDD+, et mise en œuvre, aura augmenté de 20%	<ul style="list-style-type: none"> Compte-rendu des réunions du Conseil d'orientation et autres réunions internationales Rapports annuels et rapports d'évaluation du Programme national ONU-REDD 	<ul style="list-style-type: none"> Réticence des pays à soutenir la participation des parties prenantes Refus des PA, des communautés locales, des OSC et d'autres parties prenantes de participer à la préparation de la REDD+ Les PA ne sont pas reconnues juridiquement et politiquement dans certains pays 	<ul style="list-style-type: none"> Les gouvernements nationaux seront désireux d'associer de façon constructive les PA et les acteurs de la société civile, conformément aux instruments nationaux et internationaux fondés sur les droits de l'homme La majorité des PA clés et des acteurs de la société civile continueront de s'associer aux activités du Programme ONU-REDD.
Réalisations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (en 2012)	Cible d'ici fin 2014	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
Réalisation 4.1 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile, et les autres parties prenantes concernées sont informées des processus, politiques et activités de REDD+ aux échelons nationaux et internationaux.	<p>a. % d'augmentation des ONU-REDD organisations de parties prenantes concernées ayant bénéficié des activités d'information sur la REDD+ (ateliers, formations) au niveau international</p> <p>b. % d'augmentation des organisations de</p>	<p>a. Environ XX⁵ organisations de parties prenantes concernées au niveau international ont été associées aux activités d'information sur la REDD+</p> <p>b. Nombre X d'organisations de</p>	a. Augmentation de 20% du nombre de grands réseaux de populations autochtones et de la société civile internationaux et régionaux associés à des processus internationaux et ayant été informés de la REDD+ via des ateliers et des formations.	<p>a-b. Comptes-rendus d'ateliers d'information sur la REDD+</p> <p>a-b. Liste des participants à des événements d'information similaires</p> <p>a-b. Évaluations des connaissances des parties prenantes à l'issue des ateliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des facteurs sociaux au niveau national font obstacle à la participation des groupes autochtones au Programme ONU-REDD. 	<ul style="list-style-type: none"> Les parties prenantes seront pour la plupart disposées à s'engager

⁴ Le chiffre correspondant à la situation initiale au titre de ce résultat est en cours de confirmation

⁵ Les chiffres correspondant à la situation initiale au titre de cette réalisation et d'autres au titre du résultat 4 sont en cours de confirmation.

	parties prenantes concernées au niveau national dans les pays partenaires dotés de Programmes nationaux ONU-REDD qui ont été pleinement informées de la REDD+ grâce aux activités du Programme.	parties prenantes au niveau national dans les pays partenaires dotés de Programmes nationaux ONU-REDD avec des activités d'appui ciblé qui ont été pleinement informées de la REDD+ grâce aux activités du Programme.	b. Augmentation de 20% du nombre de grands réseaux de populations autochtones et d'organisations de la société civile au niveau national qui sont pleinement informés de la REDD+, dans chaque pays doté d'un Programme national ONU-REDD.			
Réalisation 4.2 : L'élaboration des principes, orientations et procédures destinés à engager les parties prenantes dans les processus nationaux et internationaux de REDD+ repose sur des consultations inclusives	Nombre d'orientations et d'outils fournis aux pays ONU-REDD dans le format adéquat.	Des orientations conjointes FCPF/ONU-REDD pour la mobilisation des parties prenantes ont été élaborées.	Au moins un autre ensemble d'orientations concernant les principaux aspects du CLIP et/ou des possibilités de réclamation et les outils complémentaires est fourni dans les langues principales à tous les pays recevant un appui direct du Programme ONU-REDD.	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation relative aux orientations et aux outils • Documentation relative à leur processus d'élaboration dans la/les publications(s) de l'ONU-REDD 	<ul style="list-style-type: none"> • Un manque de moyens entrave la réalisation des documents / outils. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un consensus pourra être atteint sur les normes et principes de mobilisation des parties prenantes • Des ressources humaines et financières seront disponibles au personnel de l'ONU-REDD pour entreprendre la rédaction participative of des documents.
Réalisation 4.3 : Mise en œuvre de pratiques effectives de mobilisation des parties prenantes et d'orientations avec l'adhésion des REDD+	a. % des pays partenaires dotés de plans de travail, de stratégies nationales de REDD+ et d'autres activités appuyées par l'ONU-REDD et qui démontrent l'adoption et l'application des orientations pour la	a. Les orientations conjointes FCPF/ONU-REDD pour la mobilisation des parties prenantes sont appliquées dans X ⁶ pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des	a. Au moins 60% des pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD ou bénéficiant de l'appui ciblé ont des activités afin d'appuyer la mise en œuvre des orientations FCPF/ONU-REDD sur la mobilisation des parties prenantes, le	a-b. Les documents du Programme national et R-PP prévoient des stratégies de mobilisation/participation des parties prenantes dans la REDD+ a-b. Rapports annuels et semi-annuels nationaux a-b. Rapports et documents	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays ne disposent pas des ressources pour la mise en œuvre complète des recommandations formulées dans les orientations. • Obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements acceptent d'appuyer l'application des normes et principes prévus dans les orientations élaborées

⁶ Cette valeur reste à estimer.

	<p>mobilisation des parties prenantes, et des outils connexes, notamment des procédures de CLIP et de réclamation.</p> <p>b. % des pays partenaires menant des activités afin d'appuyer la mise en œuvre des mécanismes de CLIP et de réclamation</p>	<p>Programme nationaux et des R-PP, mais pas appliqués systématiquement.</p> <p>b. X%⁷ des pays partenaires ayant des activités d'appui au CLIP et aux possibilités de réclamations.</p>	<p>CLIP et le dépôt de plaintes.</p> <p>b. Au moins 20% des pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD possèdent des activités d'appui à la mise en œuvre du CLIP et de réclamations</p>	<p>d'activité</p>	<p>politiques/sociaux à la pleine mise en œuvre de certaines orientations, notamment sur le CLIP et les procédures de dépôt de plainte.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le temps imparti au financement du Programme national/R-PP ne permet pas de mettre en conformité les activités antérieures à l'élaboration des orientations 	
<p>Réalisation 4.4 : Les parties prenantes sont incitées à s'associer aux processus nationaux et internationaux de REDD+ et à les influencer</p>	<p>a. % des pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD dont les mécanismes effectifs de mobilisation (forums de parties prenantes, groupes de travail techniques, ou comités directeurs décisionnaires) ont été élaborés de façon inclusive.</p> <p>b. % d'augmentation des organisations de parties prenantes appuyées par le Programme ONU-REDD afin de participer aux processus internationaux de REDD+.</p>	<p>a. X⁸ pays dotés de Programmes nationaux de longue date ont élaboré des plans pour la mobilisation des parties prenantes, et/ou possèdent des mécanismes décisionnels au niveau national qui associent les principales parties prenantes, et ont expérimenté des activités pour la mobilisation des parties prenantes</p> <p>b. Plus de 150 représentants des</p>	<p>a. Au moins 80% des pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD possèdent des mécanismes concrets pour intégrer les parties prenantes aux processus nationaux de REDD+, notamment pour qu'elles soient représentées dans les comités directeurs décisionnaires.</p> <p>b. 20% d'augmentation des parties prenantes des réseaux régionaux et internationaux pour les populations autochtones et la société civile ayant participé aux processus internationaux de</p>	<p>a. Documents de Programme national et R-PP, notamment les stratégies pour la mobilisation/participation des parties prenantes dans la REDD+</p> <p>a. Rapport nationaux annuels et semi-annuels sur la REDD+</p> <p>b. Comptes-rendus et PV des réunions mondiales sur la REDD+</p> <p>a-b. Les observations transmises par les parties prenantes des PA et des OSC apparaissent dans les déclarations formelles, les plans de travail, les notes techniques et les documents officiels</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les PA, communautés locales, organisations de la société civile et autres parties prenantes concernées refusent de participer aux activités nationales et internationales de préparation de la REDD+ Obstacles politiques / sociaux à la pleine participation dans certains processus de REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des ressources afin d'appuyer la participation des membres des OPA et OSC dans les processus nationaux et internationaux Les OPA et OSC ont les ressources humaines nécessaires à cette participation ; les besoins de formation ont été évalués et pris en compte.

⁷ Cette valeur reste à estimer.

⁸ Cette valeur reste à estimer.

		populations autochtones et de la société civile, de X réseaux/pays participent ⁹ aux processus et réunions régionaux et internationaux de REDD+ en 2011-2012, notamment aux réunions du Conseil d'orientation.	REDD+.	similaires de REDD+..		
Réalisation 4.5 : Engagement du secteur privé dans la préparation de la REDD+ et large consensus parmi les parties prenantes sur l'engagement du secteur privé	Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD dotés de (i) plans spécifiques pour l'engagement du secteur privé élaborés grâce à un processus consultatif.	Le Programme ONU-REDD n'a soutenu aucun pays sur la question de l'engagement formel du secteur privé dans le cadre de la planification de la REDD+.	Trois pays dotés de plans de travail sur la manière d'engager le secteur privé, lesquels ont été élaborés à la suite d'une série de mobilisations actives avec les principales couches du secteur privé et avec un large éventail de parties prenantes concernées.	Plans de travail nationaux pour l'engagement du secteur privé, partenariat public-privé signé	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur privé n'est pas un secteur très homogène, et sera peut-être trop faible dans certains pays pour jouer un rôle important, ou trop puissant pour que les parties prenantes parviennent à un consensus sur son rôle. 	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur privé est désireux de s'engager dans le processus de REDD+. Un large consensus peut être dégagé entre les parties prenantes sur le rôle que le secteur privé doit remplir.

⁹ Cette valeur reste à estimer. Il serait utile de préciser le sens de "participer", ce qui peut être fait ultérieurement dans cet exercice

Résultat 5 : Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ obtenues

Résultat (2013-2014)	Indicateurs	Situation initiale	Cible	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Nombre de pays dotés de cadres ou feuilles de route afin d'appliquer et d'observer les garanties, de minimiser les risques sociaux et environnementaux et de renforcer les avantages, encadrés par les principes et critères sociaux et environnementaux ONU-REDD.	En dehors de la conception initiale, peu d'éléments probants laissent à penser que les pays possèdent des feuilles de route ou des démarches complètes destinées à appliquer et respecter les garanties	À l'horizon 2014 au moins 4 pays partenaires du Programme ONU-REDD posséderont des cadres ou feuilles de route pour appliquer et respecter les garanties.	Réglementations publiées et autres documents de politique ; plateformes en ligne informant les parties prenantes sur les garanties ; délibérations ou comptes-rendus des ateliers et consultations sur les garanties.	<ul style="list-style-type: none"> Les avantages non marchands des forêts sont ignorés, malgré leur grande importance économique et écologique Les décisions de gestion des terres et des forêts demeurent étroitement sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> Il importe d'élaborer, au sein d'une stratégie nationale de REDD+, des mesures explicites afin de veiller à la concrétisation des avantages multiples des forêts dans le cadre de la REDD+ Les futures négociations sur la REDD+ reconnaissent toujours que les forêts régies par la REDD+ doivent fournir des avantages multiples Une plus grande attention est donnée aux paiements pour les services écosystémiques des forêts.
Réalisations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (en 2012)	Cible d'ici fin 2014	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
Réalisation 5.1 : Les pays mettent à profit les outils, les orientations et l'appui afin d'élaborer des démarches pour tirer parti des avantages multiples	<p>a. Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD mettant les outils et les analyses sur les avantages multiples à profit dans les décisions relatives à la REDD+.</p> <p>b. Nombre de nouveaux pays entreprenant une analyse des avantages multiples</p>	Bien que six pays aient lancé des évaluations des avantages multiples, les résultats n'ont pas encore été intégrés aux stratégies et décisions de REDD+ Note : dans l'élaboration des outils et orientations, l'accent a été mis sur la cartographie des incidences des différentes actions de REDD+ sur les avantages	<p>a. Au moins 5 pays ont commencé à employer les outils et analyses sur les avantages multiples et à intégrer les résultats dans la prise des décisions de REDD+.</p> <p>b. Au moins 5 nouveaux pays entreprennent une analyse des avantages multiples à l'aide des outils et des évaluations</p>	<p>a-b. Rapports annuels et semi-annuels nationaux</p> <p>a-b. Comptes-rendus de mission</p> <p>a. Stratégies nationales de REDD+</p> <p>b. Orientations pour la sélection des projets pilotes</p> <p>b. Propositions de phase 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les pays ne se préoccupent que de la valeur carbone des forêts et se désintéressent de l'évaluation des avantages multiples 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays parviendront à un consensus sur des cadres stratégiques entourant les garanties, lesquels permettront la prise en compte des avantages multiples La prise de décisions et la planification nationale de la REDD+ évoluent conformément au

	grâce aux outils et évaluations	multiples, et leur suivi ; et sur l'application au programme et au développement de la stratégie des PES, lesquels ont été appliqués dans diverses mesures à certains pays (Indonésie, Bhoutan, RDC, Tanzanie, Nigéria, et Équateur). L'application des outils d'appui à la valorisation économique des services écosystémiques et aux décisions spatiale n'en est qu'à ses débuts.				calendrier
Réalisation 5.2 : Les pays mettent à profit l'appui afin d'élaborer des démarches pour appliquer et respecter les garanties	<p>a. Les organismes de l'ONU-REDD fournissent aux pays partenaires un cadre participatif sur les garanties sociales et environnementales et les outils et l'appui nécessaires.</p> <p>b. Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD ayant élaboré une démarche nationale en faveur des garanties.</p>	<p>a. La démarche coordonnée par le Programme ONU-REDD est pleinement définie mais exige qu'une plus grande place soit faite aux rôles et aux corrélations entre les outils applicables et l'appui fournis par ONU-REDD et par les initiatives extérieures.</p> <p>b. 4 pays dotés de PN travaillent sur les démarches nationales des garanties (Indonésie, Équateur, RDC, Philippines), avec un appui plus ou moins marqué des outils ONU-REDD</p>	<p>a. Un cadre a été élaboré grâce à un processus consultatif par le Programme ONU-REDD pour entourer les démarches nationales en faveur des garanties</p> <p>b. Au moins 6 pays ont pris des mesures afin d'appliquer et de respecter les garanties, en suivant une approche claire et souple élaborée par le Programme ONU-REDD .</p>	<p>a. Les documents d'orientation et les supports de communication du Programme ONU-REDD et des organismes de l'ONU.</p> <p>a-b. Rapports semi-annuels et annuels du Programme ONU-REDD</p> <p>b. Plans d'action nationaux sur les garanties (versions préliminaires)</p> <p>b. Documents relatifs aux garanties remis à la CCNUCC par les pays partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les priorités évoluant au niveau national ou international, les démarches en faveur des garanties peinent à être finalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays seront en mesure de dégager un consensus sur les principales garanties de la REDD+ • L'information sera diffusée efficacement entre les institutions, les institutions publiques nationales collaborant étroitement
Réalisation 5.3 : Les pays mettent à profit l'appui afin de fournir des informations	Nombre de pays ONU-REDD dans lesquels le système d'information	La prospection et les consultations initiales pour la conception des	Au moins 4 pays ont préparé une ébauche de SIG, lequel est en cours d'application.	<ul style="list-style-type: none"> • Documents attestant du processus de conception du SIG dans les stratégies 	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités pour la conception et la mise en œuvre des SIG est 	<ul style="list-style-type: none"> • L'information sera diffusée efficacement entre les institutions,

Cadre de suivi pour l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux 2013-2014 – version préliminaire

<p>sur la manière dont les garanties sont appliquées et respectées</p>	<p>s'accompagne d'un processus clair de conception, et où la mise en œuvre progresse.</p>	<p>systèmes d'information sur les garanties ont débuté mais le processus n'est allé plus loin dans aucun pays ONU-REDD.</p>		<p>nationales de REDD+</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résumé des informations sur les garanties stipulées dans le premier rapport biennal en 2014, le cas échéant • Documents relatifs aux garanties remis à la CCNUCC par les pays partenaires. 	<p>limitée.</p>	<p>les institutions publiques nationales collaborant étroitement</p>
--	---	---	--	--	-----------------	--

Résultat 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement

Résultat (2013-2014)	Indicateurs	Situation initiale	Cible	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Nombre de stratégies de développement nationales ou infranationales qui reconnaissent les investissements de la REDD+ comme des vecteurs de transformation, et nombre d'accords d'investissement portant sur les solutions d'investissement pour les avantages multiples des forêts.	Les stratégies de développement n'en sont pas encore à reconnaître les investissements de REDD+ comme un vecteur de transformation, et ne comportent pas d'accords d'investissement pour les avantages multiples.	À l'horizon 2014, les stratégies de trois pays du Programme ONU-REDD reconnaîtront les investissements de REDD+ ; au moins trois accords d'investissement porteront expressément sur les solutions d'investissement pour les avantages multiples	<ul style="list-style-type: none"> • Instruments politiques, stratégies et plan applicables • Accords d'investissement (FIP, BMD, investisseurs bilatéraux, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des chocs économiques ou écologiques contraignent à rechercher des solutions à court terme, plutôt que d'inscrire le développement, l'atténuation et l'adaptation dans le long terme. • Les plans nationaux d'investissement sont étroitement sectoriels et continuent d'ignorer les "externalités" • Les preuves et les pratiques liées à l'emploi de taux d'actualisation sont toujours ignorées • L'économie politique des usages destructeurs des forêts demeure inchangée 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2011, plusieurs pays se sont fixés des trajectoires de "développement sobre en carbone" ou des cibles d'"économie verte", moins de cinq d'entre eux ayant explicitement corrélé ces objectifs avec les principaux rôles de la REDD+ • La REDD+ demeure un instrument viable d'investissement en faveur de l'atténuation des changements climatiques, et génère un niveau important de financement du secteur public
Réalisations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (en 2012)	Cible d'ici fin 2014	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
Réalisation 6.1 : L'argument économique de la REDD+ est clairement mis en avant	a. Nombre d'études de cas et de pays ONU-REDD attestant les opportunités et les difficultés d'investissement pour la REDD+.	a-b. Aucune étude de cas ni rapport sur les pays n'a été entreprise par le Programme ONU-REDD pour démontrer explicitement l'intérêt économique de la	a. Au moins 5 études de cas et rapports de pays, préparés en collaboration avec les pays partenaires, identifiant les opportunités et les contraintes	a. Études de cas et rapports des pays achevés a. Comptes-rendus de mission b. Rapport mondial	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'intérêt de certains pays et doutes sur les retombées possibles de la REDD+. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les possibilités d'investissement susceptibles de bénéficier à la REDD+ peuvent être identifiées et attestées.

	<p>b. Rapport mondial sur l'attrait de la REDD+ pour les investisseurs dans un contexte de paysages multifonctionnels¹⁰</p>	<p>REDD+.¹¹ (Note : des travaux initiaux sont entrepris pour analyser les possibilités d'investissement pour les forêts ; toutefois, compte tenu de la perte d'intérêt de certains pays et des doutes sur les retombées possibles de la REDD+, ces travaux ne feront progresser la connaissance et n'identifieront les opportunités que dans certains pays, dans les secteurs de la foresterie et de l'exploitation des terres.)</p>	<p>d'investissement. b. Au moins un rapport mondial étayant l'intérêt de la REDD+ pour les investisseurs, publié et contrôlé par des pairs</p>			
<p>Réalisation 6.2 : Les pays élabore des options et des stratégies d'investissement pour la REDD+, grâce à l'aide technique qui leur est fournie</p>	<p>a. Des orientations sur l'intégration de la REDD+ et la planification du développement ont été élaborées grâce à un processus participatif avec le Programme ONU-REDD et les autorités des pays partenaires. b. Nombre de pays où une stratégie interinstitution claire est élaborée sur la corrélation entre les différentes réalisations et le</p>	<p>a. Les orientations de l'ONU-REDD sont actuellement basées sur des documents internes et à l'état d'ébauche ; leur mise en œuvre pilote est limitée dans les pays partenaires. b. Il y a deux pays dans lesquels les stratégies de REDD+ s'articulent avec la planification nationale du développement, mais la mise en œuvre n'a pas encore commencé.</p>	<p>a. Orientations ONU-REDD sur la prise en compte de la REDD+ et de l'investissement dans la planification du développement, élaborées par un processus participatif avec au moins 5 pays. b. Au moins 3 pays où les stratégies de REDD+ sont mises en œuvre, la REDD+ et la planification du développement étant clairement corrélées, notamment au regard des stratégies d'économie verte et de</p>	<p>a. Documents stratégiques ONU-REDD b. Documents nationaux de stratégie REDD+ b. Rapports annuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La plupart des stratégies de REDD+ sont liées à la planification nationale du développement, mais généralement en termes très généraux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une volonté politique très forte s'exprime pour intégrer la REDD+ et établir une coordination transsectorielle suffisante

¹⁰ Ces indicateurs ne mettent peut-être pas en avant l'intérêt économique de la REDD+. Il importe de les compléter.

¹¹ La véracité de cette situation initiale reste à vérifier.

	domaine d'activité relatif à l'économie verte.		la réduction de la pauvreté, à l'aide des orientations de l'ONU-REDD			
<p>Réalisation 6.3 : Les pays appliquent les conseils et l'appui techniques pour élaborer des stratégies de transition afin de lutter contre les facteurs du déboisement et la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte.</p>	<p>a. Nombre de pays ONU-REDD dotés de stratégies de transition axées sur la lutte contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte.</p> <p>b. Nb de pays supplémentaires sollicitant et recevant une aide technique pour la rédaction des stratégies de transition axées sur les facteurs, dans le contexte d'une économie verte</p>	<p>a. Bien que les travaux initiaux aient débuté, aucun pays ONU-REDD ne dispose de stratégie de transition complète.</p> <p>b. 2 pays ayant reçu un appui technique initial sur les concepts et bénéficié d'un échange de vues initial sur les stratégies de transition axées sur les facteurs dans le contexte d'une économie verte</p>	<p>a. Deux pays du Programme ONU-REDD dotés de stratégies de transition axées sur la lutte contre les facteurs du déboisement et la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte.</p> <p>b. Appui sollicité et fourni à 3 pays supplémentaires afin de lancer des stratégies de transition axées sur les facteurs dans le contexte d'une économie verte</p>	<p>a. Ébauches de stratégies nationales de transition</p> <p>a. Stratégies nationales de développement</p> <p>b. Comptes-rendus de mission</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faute de capacités ou de volonté, la planification économique et de développement nationale ne peut donner lieu à des stratégies de transition transsectorielles à même de lutter contre les facteurs du déboisement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements nationaux soutiennent l'adoption d'un nouveau modèle de développement axé sur l'économie verte • Les ministères et les secteurs intéressés par les facteurs du déboisement sont désireux de participer pleinement à l'élaboration des stratégies de transition

Résultat 7 : 1. Les connaissances que recèle le Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de REDD+ à tous les niveaux (le secrétariat coordonnant / intervenant comme chef de file)

Résultat (2013-2014)	Indicateurs	Situation initiale	Cible	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Le Programme ONU-REDD et ses outils de gestion des connaissances sont reconnus comme une source importante de connaissance sur la REDD+	Les outils et événements du Programme renforcent son rôle clé en tant que source de savoir et d'information sur la REDD+, mais ce rôle n'est pas largement reconnu.	À l'horizon 2014, le Programme est fermement reconnu comme source et pivot de connaissances sur la REDD+ par divers médias et moyens, notamment la tenue d'ateliers, des outils harmonisés et coordonnés de gestion des connaissances, des publications et des visites sur le site Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites de www.unredd.net et de www.un-redd.org. • Commentaires des membres partenaires du Conseil d'orientation • Stratégie de la gestion des connaissances et examen • Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs des produits du Programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Les connaissances à partager ne sont pas hiérarchisées dans un contexte en constante mutation • Information et systèmes de partage cloisonnés • Le manque de coordination des ateliers et leur chevauchement occasionnent des déplacements coûteux pour les pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme ONU-REDD a un rôle déterminant dans le développement et le partage des connaissances • Le personnel se conforme et contribue aux systèmes de gestion des connaissances convenus
Réalisations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (en 2012)	Cible d'ici fin 2014	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
Réalisation 7.1. Élaboration et amélioration des ressources et systèmes de gestion des connaissances	<p>a. % des outils de connaissance de l'ONU-REDD référencés dans un échantillonnage (défini en note de bas de page) des supports d'un pays.</p> <p>b. Proportion de contributeurs actifs sur le site Internet et l'espace collaboratif de travail, hors personnel aux sièges de l'ONU.</p>	<p>a. Aucun outil n'est référencé dans les supports des pays.</p> <p>b. Tous les groupes d'utilisateurs (ONU et hors ONU) consultent régulièrement l'espace de travail et le site Internet, mais la plupart¹² des contributeurs actifs appartiennent au personnel de l'ONU</p>	<p>a. Au moins 50% des outils sont référencés dans les supports des pays</p> <p>b. Les pages-pays de l'espace de travail tiennent à jour les informations transmises par les collègues dans les pays, 80% des pages-pays présentant des</p>	<p>a. Recherches des outils de connaissance sur Google Scholar.</p> <p>a. Outils nationaux d'information, d'éducation et de communication.</p> <p>a. Commentaires des membres et partenaires du Conseil d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité du personnel ONU-REDD et les ressources pour la collecte des données détaillées de suivi est limitée. • Les mises à jour sur l'espace de travail ne sont pas toutes utiles ou pertinentes pour le site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion des connaissances et leur diffusion sont considérées comme prioritaires à tous les niveaux du Programme ONU-REDD • Les collègues considèrent comme hautement prioritaire le partage systématique de l'information sur les pages-pays, lequel est systématiquement mis en

¹² À estimer.

	<p>c. Stabilisation ou augmentation de la fréquentation du site Internet et augmentation de la part de nouveaux utilisateurs de l'espace de travail.</p> <p>d. Meilleure articulation entre le site Internet et l'espace de travail (par le % de pages-pays Internet reflétant leurs pages sur l'espace de travail en termes de mises à jour mensuelles)</p>	<p>(aux sièges).</p> <p>c. Moyenne d'1,2 million de visites mensuelles sur le site Internet entre janv et juin 2012, dont 63 600 visiteurs uniques et 966 membres ; 13 611 visites sur l'espace de travail entre janv et juin 2012 avec une centaine de nouveaux utilisateurs de l'espace de travail.</p> <p>d. 31% des pages pays du site Internet reflètent suffisamment¹³ les mises à jour des pages-pays de l'espace de travail, vice-versa</p>	<p>mises à jour remontant à 3 mois maximum, 20% des contributeurs au site Internet et à l'espace de travail n'appartenant pas au personnel de l'ONU.</p> <p>c. Minimum d'1,2 million de visites sur le site Internet par mois.</p> <p>d. 100% des pages pays du site Internet pour le PN reflètent les mises à jour mensuelles des mêmes pages pays sur l'espace de travail</p>	<p>b.c. Statistiques et enquête sur l'utilisation et les demandes sur l'espace de travail et le site Internet et sur les pages-pays de l'espace de travail</p> <p>d. Pages-pays sur l'espace de travail et le site Internet</p>		<p>œuvre et suivi par l'administrateur du site</p>
<p>Réalisation 7.2 : Les connaissances sur la REDD+ sont constamment générées, adaptées et partagées sous des formats divers et innovants propres à encourager l'apprentissage, le plaidoyer, la promotion et le renforcement des capacités</p>	<p>a. Nombre d'outils de connaissances publiés et nombre de fois/lieux où ils sont renvoyés ou référencés</p> <p>b. Nombre d'ateliers régionaux d'échange d'information et nombre de participants, dans le cadre de cette réalisation.</p> <p>c. Fréquence des outils de gestion des</p>	<p>a. Deux fiches "Leçons à retenir" et un document d'orientation ont été publiés</p> <p>b. Aucun atelier régional d'échange de connaissances n'a été organisé.</p> <p>c. x¹⁴ références aux outils de gestion des connaissances dans les documents de PN.</p>	<p>a. Au moins 5 outils stratégiques de connaissances produits et utilisés (1 fascicule "Leçons à retenir" et 4 documents d'orientation).</p> <p>b. Au moins un atelier régional (avec x participants) par an organisé conformément à la stratégie de gestion des connaissances</p>	<p>a.b. Recherches sur Google Scholar afin de déterminer si les outils de connaissances sont référencés et/ou employés hors du Programme.</p> <p>b. Comptes-rendus d'ateliers.</p> <p>c. Outils nationaux d'information, d'éducation et de communication.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Information et systèmes de partage cloisonnés • Manque de capacités pour générer et partager les informations dans des formats innovants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est possible de mesurer clairement et objectivement les besoins des pays en matière de connaissances • Les ateliers régionaux contribuent à la création et l'adoption des connaissances sur la REDD+ • Les publications "Leçons à retenir" et documents d'orientation sont de précieux outils de connaissances qui favorisent le renforcement

¹³ Par "suffisamment", il faut comprendre un maximum d'une ou deux mise à jour de retard.

¹⁴ Ce chiffre reste à déterminer.

Cadre de suivi pour l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux 2013-2014 – version préliminaire

	connaissances référéncées dans les documents de PN.		de l'ONU-REDD et dont les participants appliquent les connaissances au niveau national. c. Références aux outils de connaissances dans au moins 8 documents de PN.			des capacités et l'apprentissage.
--	---	--	---	--	--	--------------------------------------

Résultat 8 : Le secrétariat du Programme ONU-REDD fournit, avec efficacité et dans les meilleurs délais, des services aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies.

Résultat (2013-2014)	Indicateurs	Situation initiale	Cible	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
	Gouvernance, suivi et supervision effective du Programme ONU-REDD	Le Conseil d'orientation est mis sur pied et opérationnel ; les outils de suivi sont en cours d'élaboration et le Programme périodiquement examiné et évalué	À l'horizon 2014, les procédures et pratiques seront améliorées afin d'assurer l'efficacité, la transparence et la responsabilité du Conseil, des outils de suivi renforcés seront employés et une évaluation externe du Programme entreprise (2013)	<ul style="list-style-type: none"> • Site Internet • Comptes-rendus du CO • Réalisations du Programme • Outil de suivi des projets • Examen et évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la charge de travail et des groupes représentés, et incertitude du socle de donateurs • L'environnement externe et les potentialités dépassent les attentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Concrétisation sans retard des réalisations et, à terme, contributions aux efforts des pays en vue de se doter de capacités pour la REDD+ • Services de qualité offerts au CO, aux pays partenaires, aux trois organismes, et renforcement de la collaboration avec les autres partenaires.
Réalisations	Indicateurs (SMART)	Situation initiale (en 2012)	Cible d'ici fin 2014	Moyens de vérification	Risques	Hypothèses
Réalisation 8.1 : Gestion efficace du secrétariat, et, dans l'ensemble, mise en place d'une assurance-qualité efficace et effective et de mécanismes de coordination entre les organismes	<p>a. Degré de mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation externe du Programme</p> <p>b. Degré d'achèvement/mise en œuvre de l'examen de MoU, de la stratégie du Programme et du mandat du secrétariat.</p>	<p>a. Aucune évaluation externe du Programme n'a été entreprise.</p> <p>b. L'examen du MoU et de la stratégie n'ont pas commencé ; le mandat du secrétariat a été revu en 2012 mais appelle une nouvelle actualisation.</p>	<p>a. Évaluation du Programme achevée, mise en œuvre des réponses préconisées pour cette période</p> <p>b. Révision du MoU, de la stratégie du Programme et du mandat du secrétariat coordonnée et appliquée.</p>	<p>a. Rapport d'évaluation du Programme et suivi de la réponse de la direction.</p> <p>b. MoU révisé et adopté, stratégie du Programme et mandat du secrétariat mise en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'harmonisation des besoins du Programme et des conditions/systèmes internes des organismes. • L'augmentation de la charge de travail et des groupes représentés est telle qu'elle dépasse les capacités du secrétariat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes de l'ONU et le secrétariat sont à même de satisfaire toutes les normes et processus administratifs, notamment en matière de systèmes opérationnels compatibles et autres bases de données et outils.
Réalisation 8.2 : Une assurance-qualité interinstitutionnelle est fournie aux Programmes nationaux	<p>a. % des R-PP présentés au CO approuvés.</p> <p>b. % des rapports de Programme national et des rapports consolidés annuels et semi-annuels bien notés dans l'évaluation externe</p>	<p>a. 2 PN présentés au CO et approuvés par le Conseil au cours des 12 derniers mois</p> <p>b. 10 rapports de PN et 4 examens indépendants (2 par PN) qualifiés de "bons" par le CO en 12 mois.</p>	<p>a. 6 nouveaux PN présentés au CO et approuvés par le Conseil, et documents de PN finalisés et signés.</p> <p>b. 90% des rapports de PN qualifiés de "bons", ainsi que des rapports</p>	<p>a. Commentaires et décisions du CO.</p> <p>b. Rapport d'évaluation externe à l'échelle de tout le Programme</p> <p>c. Prise en compte des rapports de l'examen technique indépendant, et les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des changements de Point focal gouvernemental ou du personnel du projet affectent l'achèvement du DPN ou des rapports. • Changements dans les rôles et 	<ul style="list-style-type: none"> • Les incitations et l'appui technique fournis par le Programme sont suffisants. • Les pays sont à même de satisfaire à l'ensemble des normes et processus administratifs.

	<p>du Programme.</p> <p>c. Mesure (%) dans laquelle les recommandations formulées dans les évaluations indépendantes des PN figurent dans le DPN final.</p> <p>d. Niveau d'achèvement des évaluations finales de PN</p>	<p>c. 2 PN ayant fait l'objet d'un examen indépendant, 1 PN d'une évaluation externe finale et 6 PN d'une évaluation externe (3 prévus pour 2013).</p> <p>d. Aucune évaluation finale achevée en 2012.</p>	<p>consolidés par les évaluateurs externes pour l'ensemble du Programme.</p> <p>c. Les recommandations des examens indépendants pour la période concernée sont intégrées aux documents.</p> <p>d. 3 évaluations finales achevées d'ici fin 2013. 3 plans d'évaluation élaborés pour les évaluations finales en 2014</p>	<p>documents nationaux finaux où figurent les recommandations.</p> <p>d. Rapports d'évaluation finale publiés sur le site Internet</p>	<p>responsabilités au regard de l'assurance-qualité du Programme</p>	
<p>Réalisation 8.3 : La qualité de l'appui interinstitution aux Plans d'action REDD+ nationaux (SNA) est garantie</p>	<p>a. Part (%) des recommandations pour les processus, stratégies et actions de coordination de la SNA, convenues lors des réunions du NPWG et du GPCG, ayant été appliquées par le secrétariat et les organismes avant la fin de la période concernée.</p> <p>b. % des commentaires positifs du CO des avancées sur le SNA et sur les rapports annuels et semi-annuels du Programme global.</p>	<p>a. X%¹⁵ des recommandations appliquées.</p> <p>b. Aucune évaluation a posteriori n'est disponible.</p>	<p>a. 100% des recommandations appliquées.</p> <p>b. 80 % de commentaires positifs</p>	<p>a. Rapports trimestriels sur les recommandations consolidées par le NPWG et le SNA/GPCG.</p> <p>b. Rapports du Conseil d'orientation et communications intersessions du CO au secrétariat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La charge de travail supplémentaire liée aux recommandations exige du temps et des ressources humaines supplémentaires ● La structure légère du personnel du secrétariat ne permet pas la production de PV et d'évaluations a posteriori 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les rapports trimestriels des PV de réunions peuvent être rédigés en sus des autres tâches ▪ Les rapports du Conseil d'orientation entérineront les commentaires relatifs aux progrès dans la coordination du SNA et les rapports annuels et semi-annuels du Programme global. ▪ Le secrétariat mettra en place un registre où seront consignées les observations du CO entre deux réunions concernant la coordination du SNA et les rapports annuels et semi-annuels du Programme global.

¹⁵ Cette valeur reste à déterminer.

<p>Réalisation 8.4 Le Conseil d'orientation, le groupe de stratégie et le groupe d'administration sont opérationnels et efficaces</p>	<p>a. Part des décisions du Conseil d'orientation appliquées b. Opinion positive (%) suscitée par l'organisation des réunions et des documents du CO.</p>	<p>a. 85% des décisions du CO appliquées b. Il n'existe pas de formulaire d'évaluation pour les réunions du CO.</p>	<p>a. L'intégralité (100%) des décisions du CO est mise en œuvre avant la réunion suivante du CO. b. 80% de commentaires positifs sur les réunions du CO.</p>	<p>a. Communications officielles au Conseil d'orientation, notamment les comptes-rendus du CO, les documents relatifs aux décisions intersessions. b. Formulaire d'évaluation du CO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La charge de travail et l'élargissement des groupes représentés exigent pour les décisions du CO/GS/GA du temps et des ressources humaines importantes. • La structure légère du personnel du secrétariat n'est pas compatible avec des contraintes de capacité au cas par cas. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'examen du CO recommande que les 2 réunions annuelles du CO soient maintenues • Une grande part des personnes assistant à la réunion remplissent le formulaire d'évaluation.
---	---	---	---	---	--	--

<p>Réalisation 8.5 La gestion axée sur les résultats, notamment grâce au suivi, à l'évaluation et à la notification, est mise en œuvre dans l'ensemble du Programme ONU-REDD</p>	<p>a. Conformité des rapports semi-annuels/annuels du Programme ONU-REDD aux normes¹⁶ de notification axée sur les résultats, sur une échelle de 1 à 5 b. Un outil renforcé de notification et de suivi axés sur les résultats a été convenu et employé.</p>	<p>a. Le rapport semi-annuel du Programme ONU-REDD 2012, Programme national et SNA compris, correspondent à x¹⁷ pour leur conformité aux conditions fixées par le Manuel de l'UNDG sur la GAR. b. Les Programmes nationaux et les organismes emploient un modèle de notification qui n'est pas complètement axé sur les résultats (aucun outil de suivi des projets n'est utilisé).</p>	<p>a. Tous les rapports semi-annuels/annuels du Programme ONU-REDD satisfont aux normes du Manuel de l'UNDG sur la gestion axée sur les résultats. b. Série d'outils d'information (modèle amélioré ou outil de suivi des projets) convenue et employée par tous les Programmes nationaux et les organismes aux fins de notification et de suivi.</p>	<p>a. Manuel de l'UNDG sur la gestion axée sur les résultats et orientations connexes ; commentaires sur les rapports du CO ; examens et évaluations externes du Programme. b. L'information est pleinement transmise grâce au modèle renforcé ou à l'outil de suivi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de rendre compte des résultats lorsque la mise en œuvre est retardée par les changements de contexte politique et socio-économique dans les pays, notamment en cas de disparition des connaissances du personnel - les résultats escomptés sont alors affectés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel à différents niveaux reçoit une formation en GAR. • Des cibles réalistes sont assignées aux plans de travail, selon les capacités et spécificités du pays. • Pour de nombreux résultats envisagés au-delà de 2014, seuls les avancées par rapport aux résultats peuvent être attestées. • Le modèle et l'outil de suivi sont élaborés à temps pour le rapport semi-annuel 2013. • Un accord est trouvé sur le niveau sur lequel portent les rapports (Résultat, Réalisation, Activité...).
<p>Réalisation 8.6 Renforcement des partenariats externes et de la mobilisation des ressources</p>	<p>a. Nombre d'engagements des donateurs au Programme renouvelés/renforcé. b. Nombre de dispositifs de partenariat/coordination avec d'autres initiatives en matière de REDD+.</p>	<p>a. Un nouveau donateur, amenant leur chiffre à 6, en 2012 et un budget annuel de x millions de dollars pour le SNA et de x¹⁸ millions pour les PN. b. Quatre dispositifs de coordination/coopération (FCPF, FIP, REDD+ Partenariat et EFI).</p>	<p>a. Activités et plans pour la mobilisation des fonds exécutés avec au moins 2 donateurs supplémentaires, et financement d'au moins x¹⁹ millions de dollars (SNA) et x millions (PN) par an. b. Coordination avec d'autres initiatives multilatérales/bilatérales renforcée grâce à au moins 2 missions</p>	<p>a. État du financement du Programme. a. Représentation des donateurs dans le CO. b. Implication des partenaires. b. Rapports de mission et PV des réunions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La crise économique en Europe affecte le soutien financier du Programme – incertitude du socle de donateurs et de financement. • Aucune nouvelle initiative en matière de REDD+ n'a été créée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'intérêt des donateurs. • Maintien de l'intérêt des médias. • Participation aux enceintes internationales compétentes et aux réunions d'experts. • Le climat des négociations internationales demeure positif pour la REDD+.

¹⁶ Critères inspirés du Manuel de l'UNDG sur la GAR et ses orientations connexes.

¹⁷ Cette valeur reste à estimer.

¹⁸ Cette valeur reste à confirmer.

¹⁹ Ces valeurs restent à estimer.

			conjointes de haut niveau dans les pays et 3 réunions conjointes en complément d'un nouvel accord de coordination avec une initiative de REDD+.			
--	--	--	---	--	--	--